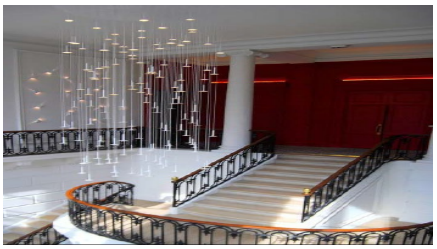

Cour Administrative d'Appel de Bordeaux Lien d'Experts

Le Président

Aux adhérents de CAABLE

Chers consœurs et confrères,

Au nom du conseil d'administration et en mon nom personnel, je vous adresse mes vœux les plus chaleureux pour que cette année 2020 vous apporte beaucoup de satisfactions personnelles et professionnelles.

Cette nouvelle année s'inscrit dans la continuité de l'application de la loi de programmation et de réforme de la justice administrative, qui concerne l'allégement des charges des juridictions. Le juge administratif a désormais la possibilité d'enjoindre d'office à l'administration de prendre certaines mesures.

Parmi celles-là, il faut noter le caractère suspensif du recours dirigé contre une ordonnance qui exige la communication d'une pièce couverte par le secret des affaires.

Nous avons tous rencontré des difficultés sur ce sujet lorsque le secret des affaires nous a été opposé pour la production de certaines pièces.

La loi du 30 juillet 2018, qui transpose en droit français une directive européenne, constitue un apport certain d'amélioration de l'expertise et fera l'objet de débats dans notre compagnie.

Par ailleurs, il faut souligner que l'édifice juridique et universel pour le corps expertal, se façonnent dans une symétrie regroupant les moyens techniques scientifiques et analytiques mobilisables, selon les créneaux dans lesquels les experts officient tout en mettant en pratique les nouvelles technologies. Ce développement des savoirs est la pierre angulaire dans la construction du jugement.

Je vous demande d'ores et déjà de retenir le 19 mars 2020 pour la tenue de notre assemblée générale au cours de laquelle nous évoquerons les difficultés rencontrées dans nos expertises lorsque différents secrets nous sont opposés.

Au cours de cette année nous organiserons des colloques avec nos confrères judiciaires sur les spécificités des expertises judiciaires et administratives.

Nous n'oublions pas nos confrères d'outre-mer qui seront prochainement informés des dates retenues.

Enfin, le site de CAABLE est mis à jour et je vous invite à le consulter et actualiser votre fiche personnelle, pour ceux qui ne l'ont pas déjà fait en suivant la procédure ci-dessous :

→ https://www.caable.fr/
→ identifiant : votre adresse mail que vous avez indiqué dans votre fiche dans l'annuaire
→ mot de passe : si vous ne l'avez pas cliquez sur le lien prévu à cet effet

Je vous prie d'agréer, l'expression de mes sentiments respectueux et dévoués.

Signature numérique de Yves COUTEAU
Date : 2020.01.12 11:14:07 +01'00'
Version d'Adobe Acrobat : 2019.021.20061

PJ : image virtuelle : cliquer sur le lien ci-dessous puis sur le triangle à gauche

https://www.dromadaire.com/post/view/?p=eyJ0eGlkIjoiR1AtMTU3ODczMjEwMDMwMTIifQ==&utm_source=sent_conf&utm_medium=email&utm_campaign=s_open_card&redirect=0